



Contrat d'Engagement Mutuel

Fromage et Charcuterie

Automne - Hiver 2025/2026

Référente : Pauline / Elisabeth / Maïté

Ce contrat est organisé par l'AMAP « À la bonne Franckette » des Buers et est régi par les statuts et le règlement intérieur de l'Association, représentée par son Conseil d'Administration. L'adhérent.e s'engage à respecter le présent contrat, les statuts et le Règlement Intérieur de « l'AMAP A la Bonne Franckette des Buers » consultables depuis le site web de l'association.

Il est établi entre :

La Productrice

Nathalie MARTINET

La Ferme Des Charmes

Les Chazottes

69770 MONTROTTIER

et l'Adhérent.e

NOM/Prénom :

Demeurant :

Tél :

Mail :

Engagement réciproque

La productrice s'engage à fournir des produits issus de son exploitation et à mener son exploitation de manière raisonnée afin de respecter au mieux la nature, l'environnement et de l'animal (alimentation sans OGM, limiter au maximum l'utilisation d'engrais chimiques en favorisant l'épandage des fumiers et lisiers de l'exploitation pour fertiliser les sols, gestion économique de l'eau). La productrice s'engage à tout mettre en œuvre pour respecter la quantité et la qualité des produits prévus.

Calendrier

Les parties s'engagent à respecter le calendrier défini en page 2.

Modalités de livraison

Les livraisons sont effectuées exclusivement au **Centre Social des Buers, 17 rue P.J Proudhon, les lundis soir de 18h30 à 19h30**. Toutefois en accord avec la Productrice, le Conseil d'Administration peut modifier exceptionnellement le lieu, le jour ou l'horaire de livraison.

En cas d'impossibilité pour la productrice d'assurer une livraison, le Conseil d'Administration et le/a référent.e contrat rechercheront, dans le respect des parties et de l'éthique de l'AMAP une solution compensatrice. En cas d'impossibilité pour l'Adhérent.e de respecter le calendrier et de venir récupérer sa commande, les membres chargés de la distribution disposeront des paniers restants conformément à l'article 3.3 du règlement intérieur. Aucun produit ne sera remboursé.

Rupture de contrat

Ce contrat peut être interrompu unilatéralement par l'Adhérent.e, si et seulement si, un.e remplaçant.e est trouvé.e immédiatement, de sorte qu'aucune pénalité financière ne pèse sur la Productrice. Ce contrat peut être rompu bilatéralement à tout moment. Les parties en informent alors le Conseil d'Administration. En cas de désaccord, c'est au Conseil d'Administration de statuer.

Merci d'entourer votre choix :

- ☐ Panier **CHEVRE** 3-4 personnes : 10 €
 ☐ Panier **CHEVRE** 5-6 personnes : 19 €
- ☐ Panier **VACHE** 3-4 personnes : 10 €
 ☐ Panier **VACHE** 5-6 personnes : 19 €
- ☐ Panier **MIXTE** 3-4 personnes : 10 €
 ☐ Panier **MIXTE** 5-6 personnes : 19 €
- ☐ Panier **LAITS MELANGES** 3-4 personnes : 10 €
 ☐ Panier **LAITS MELANGES** 5-6 personnes : 16 €

L'adhérent.e s'engage à acheter 7 paniers (livraison toutes les 2 ou 3 semaines) en acceptant les conséquences d'aléas climatiques ou autres pouvant avoir un impact sur la qualité ou la quantité de produits dans le panier. Une commande de produits transformés s'ajoute à ce contrat.

L'adhérent.e ne prenant que des produits à la carte s'engage à faire une commande de 7€ minimum par livraison

DUREE :

L'abonnement débute le lundi 17 novembre 2025 et se termine le lundi 13 avril 2026.

REGLEMENT**FROMAGES**

Nombre de paniers (entourer le nombre) : 7 X 10 € = **70 €**

Nombre de paniers (entourer le nombre) : 7 X 16 € = **112 €**

Nombre de paniers (entourer le nombre) : 7 X 19 € = **133 €**

Calendrier Fromages

NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL
				Lundi 2	
	Lundi 8		Lundi 9		Lundi 13
Lundi 17					
	Lundi 22			Lundi 23	

UN CONTRAT FLASH SERA PROPOSÉ EN SUPPLÉMENT POUR LA LIVRAISON DU 22/12

Commande Charcuterie & Yaourts, Fromages blancs

	17/11	08/12	22/12	09/02	02/03	23/03	13/04
Terrine chèvre/Armagnac 180g Prix : 6.90€							
Terrine chèvre/piment d'Espelette 180 g Prix : 6.90€							
*Saucisson chèvre sec Prix moyen : 8.50€ Prix : 22€/kg							
Civet chèvre bocal 780g Prix : 13.90€							
Rillettes chèvre nature 180g Prix : 6.40€							
Rillettes chèvre noisette 180g Prix : 6.90€							
Rillettes chèvre poivre vert 180g Prix : 6,90€							
*4 yaourts de vache AB : 2.70€ + consigne 1€/pot							
*6 yaourts de vache AB : 4.05€ + consigne 1€/pot							
6 yaourts de chèvre : 4.85€ consigne 1€/pot							
Fromage blanc de vache 1Kg : 5.30€							
6 fromages blancs de vache AB : 3.20€							
6 fromages blancs chèvre : 3.50€							
6 fromages blancs laits mélangés : 3.30€							
Pyramide crémeuse de chèvre Prix : 2.50€							
Bûche cendrée de chèvre Prix : 2.90€							
Barquette bouchon apéritif chèvre 100g : 3.80€							
Barquette bouchon apéritif vache 100g : 2.80€							
Cœur au thym de vache Prix : 2.35€							
Rondelé ail et ciboulette de vache : 2.35€							
Pyramide antillaise de vache poivre et piment : 2.35€							
Pavé vache aux noix : 2.35€							
Cervelle de Canut : 3.50€							
Charmembert de vache au lait cru : 4,95€							
4 bouchons de chèvre (frais, demi-sec, sec et affiné) : 5.50€							
TOTAL COMMANDE =							

*Un réajustement sur les saucissons sera effectué à la fin du contrat.

*Les consignes sont rendues quand il n'y a plus de commandes de yaourts.

Le règlement par chèque se fait à l'ordre de **Nathalie MARTINET**

Possibilité de payer en 2 fois (Montant total du contrat divisé par 2)

Ch N° banque : montant€/Débité début novembre

Ch N° banque : montant€/Débité début février

Date :

Signature

La productrice

Signature

L'Adhérent.e